

Date :  
26 novembre 2019

Poste tenu par :
Responsable hiérarchique : PRINCIPAL

## DESCRIPTION DE POSTE

### 1) DENOMINATION DU POSTE :

<b>Agent de maintenance Coordonnateur</b>
---

Cadre d'emplois et filière	Adjoint Technique Territorial des Etablissements d'Enseignement / <b>TECHNIQUE</b>
----------------------------	---

### 2) LES RELATIONS :

COLLEGE	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
Camille Claudel	CHEVIGNY SAINT SAUVEUR

#### Relations :

- Personnels
- Entreprises
- Collectivité de rattachement

#### Fonctions remplies par l'agent :

#### % du temps de travail

Agent d'accueil	
Aide de cuisine	
Cuisinier	
Chef de cuisine	
Lingère	
Magasinier	
<b>Ouvrier d'agencement d'intérieur</b>	<b>10%</b>
Ouvrier en espaces verts et installations sportives	
<b>Ouvrier en installations électriques</b>	<b>30%</b>
<b>Ouvrier en installations sanitaires et thermiques</b>	<b>20%</b>
<b>Ouvrier en revêtements et finitions</b>	<b>10%</b>
Ouvrier en entretien des locaux	
<b>Ouvrier en installations bureautiques et audiovisuelles</b>	<b>10%</b>
<b>Maître ouvrier encadrement</b>	<b>20%</b>

### **3) MISSIONS PRINCIPALES :**

- Assure la maintenance des installations électriques, sanitaires et thermiques,
- Assure la coordination de l'activité maintenance.

### **4) TACHES OU ACTIVITES PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION :**

#### **I – Au titre de la maintenance des installations électriques, sanitaires et thermiques :**

##### A) Installations électriques

- Conseille sur les matériels à acquérir, prépare les devis et les bons de commande
- Etablit des plans de travail et gère le stock de produits, de pièces détachées et de matériels
- Assure la maintenance préventive des installations et matériels électriques et en contrôle la qualité de fonctionnement
- Répare les installations et matériels défectueux
- Installe les circuits électriques et met en service les appareils électriques
- Effectue les petits travaux de remise en état des lieux (finitions, nettoyage)
- Conseille sur l'utilisation des matériels électriques et sur les règles de sécurité à apporter

##### B) Installations sanitaires et thermiques

- Assure la maintenance préventive des installations et matériels sanitaires et thermiques et en contrôle la qualité de fonctionnement
- Répare les installations et matériels défectueux
- Installe les circuits, pose et met en service les appareils sanitaires et thermiques
- Effectue les petits travaux de remise en état des lieux (finitions, nettoyage)
- Conduit l'exploitation des installations thermiques (chauffage, eau chaude)

#### **II – Au titre de la coordination sur l'ensemble de la maintenance :**

##### A) Planifie et programme les interventions :

- Propose et conseille les responsables sur les travaux à réaliser et sur les modalités d'intervention,
- Fait exécuter les travaux de maintenance demandés par le gestionnaire,
- Prévoit la nature et l'urgence des travaux à réaliser,
- Suit l'avancement des travaux par rapport au planning, en contrôle l'exécution et la bonne fin,
- Rend compte des travaux réalisés,
- Met à jour le guide de maintenance.

##### B) S'occupe de la phase préparatoire aux travaux :

- Prépare ou sollicite les devis pour les petites réparations,
- Evalue la durée, les moyens matériels et humains,

- Evalue le coût d'une intervention ou d'un chantier,
- Gère l'approvisionnement en produits, outils et matériels,
- Tient les stocks de produits et matériels.

C) Veille au respect de la réglementation en hygiène et sécurité :

- Contrôle les installations et suit les contrats,
- Suggère l'amélioration des dispositifs de sécurité d'accueil et d'entretien,
- Accompagne les organismes de contrôle,
- Effectue les travaux suite aux commissions de contrôle.

D) Coordonne :

- Organise, répartit et contrôle le travail des équipes,
- Forme les agents si besoin,
- Participe aux travaux en collaboration avec les autres agents.

## **5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPECIFIQUE AU POSTE :**

- Polyvalence sur d'autres tâches relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques des établissements d'enseignement territoriaux en cas d'absence dans l'équipe ou pour les besoins du service
- Travail en hauteur
- Manipulation de charges lourdes
- Habilitation électrique

## 6) CAPACITES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE:

### TRONC COMMUN DE COMPÉTENCES

Connaître les consignes de sécurité du travail du domaine d'intervention : procédures de transport, les réglementations hygiène/sécurité, la réglementation et la signalisation des chantiers, la formation et la coordination SPS...

Appliquer les règles de sécurité collectives et individuelles dans le cadre de l'utilisation des matériels, des interventions et des travaux en hauteur, des outils, des produits et des EPI

Appliquer les normes et techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels

Anticiper les dysfonctionnements et réagir rapidement aux situations imprévues

Connaître les principes de la gestion des stocks (méthodes de diagnostic, techniques d'inventaire, principes de valorisation, techniques de réapprovisionnement...)

Appliquer les bonnes pratiques de manutention et les postures appropriées à la situation de travail

Assurer la maintenance préventive courante de l'outillage et des matériels

### COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

Adopter une attitude éducative auprès des élèves de l'établissement

Connaître les techniques en électricité, installations sanitaires et thermiques,

Lire un plan de montage ou de câblage, un schéma d'installation électrique

Évaluer les besoins en matériaux et produits, le coût et la durée d'une intervention

Identifier l'origine des pannes et les défauts d'une installation

Effectuer les travaux courants se rapportant à l'entretien des bâtiments et équipements (systèmes mécaniques d'un bâtiment, maçonnerie, plâtrerie, peinture, électricité, plomberie, chauffage, menuiserie, métallerie, espaces verts)

Sensibiliser au respect de l'environnement, des lieux et des règles de sécurité

Organiser son chantier dans le respect des règles sanitaires et environnementales afin de limiter les nuisances, recycler les déchets, assurer l'information des usagers

Connaître les principes de fonctionnement des matériels sanitaires et thermiques (chaud/froid) courants et des matériels électriques associés